

**COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 juin 2014

Sous la présidence de M. **ADAM** Paul, Maire.

Présents : Mmes **FISCHER** Céline, **GOMEZ** Martine,
MM. **ACKER** Jean-Paul, **ECKART** Jeannot, **DOLIS** Jean-Claude, **KEHREN** Jean.
Absents excusés : Mmes **BATALLA** Gaëlle, **WEBER** Inès, MM. **FERRY** Alex,
WENDLING Roland.
Mme **WEBER** Inès a donné procuration à M. **ECKART** Jeannot.
M. **WENDLING** Roland a donné procuration à M. **DOLIS** Jean-Claude.
M. **FERRY** Alex a donné procuration à M. **ADAM** Paul.

1. Désignation du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité (avec 03 procurations dans le comptage des voix) Mme **FISCHER** Céline comme secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Aucune observation n'ayant été formulée, le rapport de la dernière séance du Conseil Municipal en date du 14 mai 2014 est adopté à l'unanimité (avec 03 procurations dans le comptage des voix).

3. Renouvellement de la commission communale d'aménagement foncier de Wahlenheim.

Le Maire fait connaître au Conseil Municipal que, par lettre du 28/04/2014, M. le Président du Conseil Général du Bas-Rhin l'a invité à faire procéder par le Conseil Municipal à la désignation d'un conseiller municipal ainsi que de deux conseillers municipaux suppléants et à l'élection des propriétaires de biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune, exploitants ou non, appelés à siéger au sein de la commission communale d'aménagement foncier de WAHLENHEIM.

1. Désignation du conseiller municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, désigne, à 01 abstention et 09 voix pour (avec 03 procurations dans le comptage des voix) :

M. **KEHREN** Jean, domicilié 05 rue de l'Eglise 67170 WAHLENHEIM, conseiller municipal, en qualité de membre titulaire de la commission communale d'aménagement foncier.

2. Désignation des deux conseillers municipaux suppléants

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, désigne, à 01 abstention et 09 voix pour (avec 03 procurations dans le comptage des voix) :

M. **DOLIS** Jean Claude, domicilié 04 route du Général de Gaulle 67170 WAHLENHEIM, conseiller municipal, en qualité de membre suppléant de la

Commission communale d'aménagement foncier.

M. ECKART Jeannot, domicilié 33 rue Principale, conseiller municipal, en qualité de membre suppléant de la commission communale d'aménagement foncier.

3. Election des membres propriétaires de biens fonciers non bâtis dans la commune

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie le 15/05/2014, soit plus de 15 jours avant ce jour, et a été inséré dans le journal des DNA (Dernières Nouvelles d'Alsace) en date du 22/05/2014.

Se sont portés candidats les propriétaires ci-après :

MM. ADAM René, HANNS Joseph, FORNES Théodore, LOTZ André, ACKER Julien, ADAM Didier, Mme MAURY Michelle.

qui jouissent de leurs droits civils, ont atteint l'âge de la majorité, sont de nationalité française (sous réserve des conventions internationales) ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Il est alors procédé à l'élection au bulletin secret dans les conditions fixées par l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le nombre de votants étant de 10 (avec 03 procurations), la majorité requise étant atteinte.

Pour le collège des propriétaires fonciers de biens non bâtis : élection des 03 propriétaires titulaires :

Ont obtenu au premier tour :

M. HANNS Joseph, en tant que membre titulaire : 10 voix (avec 03 procurations).
M. FORNES Théodore, en tant que membre titulaire : 07 voix (avec 03 procurations).
M. LOTZ André, en tant que membre titulaire : 07 voix (avec 03 procurations).
Mme MAURY Michelle, en tant que membre titulaire : 04 voix (avec 03 procurations).
M. ADAM René, en tant que membre titulaire : 02 voix (avec 03 procurations).

Pour le collège des propriétaires fonciers de biens non bâtis : élection des 02 propriétaires suppléants :

Ont obtenu au premier tour :

M. ACKER Julien, en tant que membre suppléant : 09 voix (avec 03 procurations).
M. ADAM Didier, en tant que membre suppléant : 08 voix (avec 03 procurations).
Mme MAURY Michelle, en tant que membre suppléant : 03 voix (avec 03 procurations).
M. ADAM René, en tant que membre suppléant : 00 voix (avec 03 procurations).

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux au cours des tours successifs :

- sont élus membres titulaires (au nombre de 03) :

M. HANNS Joseph, domicilié 07 rue Principale 67170 WAHLENHEIM.
M. FORNES Théodore, domicilié 02 rue du Tilleul 67170 WAHLENHEIM.

M. LOTZ André, domicilié 04 B rue Principale 67170 WAHLENHEIM.

- sont élus membres suppléants (au nombre de 02) :

M. ACKER Julien, domicilié 08 A rue du Tilleul 67170 WAHLENHEIM.

M. ADAM Didier, domicilié 09 rue Principale 67170 WAHLENHEIM.

4. Accès sécurité et isolation pour la salle des fêtes.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal décide de faire rentrer des devis pour avoir un chiffrage du coût relatif à la création d'un accès sécurisé pour le sous-sol de la salle des fêtes.

5. Aménagement et curage de fossé à l'ancien dépôt de déchets vert.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal décide de faire rentrer des devis pour avoir un chiffrage du coût relatif à l'aménagement et le curage du fossé ainsi que le nettoyage de l'ancien dépôt de déchets vert, en vue d'en faire un terrain de pétanque.

6. Protection de l'entrée principale du Presbytère contre les intempéries.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal décide de faire rentrer des devis pour avoir un chiffrage du coût relatif à la création d'une véranda ou autre pour protéger l'entrée principale du Presbytère contre les intempéries, ainsi que des devis pour bétonner la cave.

7. Réalisation d'une étude de faisabilité sur les vestiaires du club de foot en concertation avec Bernolsheim.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal décide de prendre contact avec le maire de Bernolsheim pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur les vestiaires du club de foot.

8. Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement du SICTEU.

Le maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement du SICTEU.

Le Conseil Municipal, en prend acte et :

- Approuve le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement du SICTEU tel qu'il a été présenté (ce rapport est consultable en Mairie).
- Charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer tous documents y afférents.

9. Commission communale consultative de la chasse.

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau
Reçu le : 13/06/2014.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de créer une commission communale consultative de la chasse.
La commission se compose notamment du maire (membre de droit) et de deux conseillers municipaux, désignés par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité (avec 03 procurations dans le comptage des voix) :

- Décide de retenir les candidats suivants comme membre de la commission consultative de la chasse :
M. WENDLING Roland et M. DOLIS Jean Claude.
- Charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer tous documents y afférents.

10. Commission communale d'adjudication de la chasse.

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau
Reçu le : 13/06/2014.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de créer une commission communale d'adjudication de la chasse.
La commission se compose notamment du maire (membre de droit) et de deux conseillers municipaux, désignés par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité (avec 03 procurations dans le comptage des voix) :

- Décide de retenir les candidats suivants comme membre de la commission d'adjudication de la chasse :
M. WENDLING Roland et M. DOLIS Jean Claude.
- Charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer tous documents y afférents.

11. Divers.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le formulaire de contrat de location est finalisé.

Un nouveau nom de rue a été validé, à savoir : rue du Tonnelier.

LU, APPROUVE ET SIGNE PAR TOUS LES MEMBRES PRESENTS

ACKER Jean-Paul	ADAM Paul	BATALLA Gaëlle <i>excusée</i>	DOLIS Jean-Claude
-----------------	-----------	----------------------------------	-------------------

ECKART Jeannot	FERRY Alex <i>excusé</i>	FISCHER Céline	GOMEZ Martine
KEHREN Jean	WEBER Inès <i>excusée</i>	WENDLING Roland <i>excusé</i>	